



Appel à candidature

Garde du littoral sur l'archipel du Frioul

Poste à temps plein de catégorie B, ouvert exclusivement aux contractuels. Contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable.

Poste à pourvoir en février 2024. La date limite de réception des candidatures est fixée au 12 janvier 2024.

Résidence administrative : Marseille (dans les locaux de gestion de l'archipel basé dans le sémaphore de Pomègues).

Encadrement : le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'unité territoriale Littoral Ouest et Archipels

Personnel encadré : aucun

Principaux interlocuteurs : Directeur, Directeur adjoint, Secrétaire général, Chef de pôles, Responsables de secteur, agents du Parc

Domaines d'activités : Garde du Littoral / Agent d'unité territoriale

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km². Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique.

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités.

L'archipel du Frioul est situé au centre de la rade de Marseille et en zone de cœur du Parc national des Calanques. Il est composé de quatre îles et îlots : l'île d'If, l'îlot de Tiboulén, les îles de Ratonneau et Pomègues, ces deux dernières étant reliées par une digue. Il est relié au cœur de l'espace urbain par quelques dizaines de minutes de traversée assurée par un service de navettes maritimes à partir du Vieux Port.

Visible depuis l'ensemble du littoral métropolitain, facilement accessible, le Frioul constitue une entrée majeure et emblématique du Parc national des Calanques vers les espaces naturels protégés insulaires marseillais.

Il abrite une flore riche d'espèces rares et menacées adaptées aux conditions particulières du site (aridité, embruns salés, vents fréquents et fort ensoleillement), une faune inféodée aux milieux insulaires Méditerranéens, et des colonies de reproduction d'oiseaux marins pélagiques et côtiers.

L'archipel attire un public varié avec des pics importants de fréquentation en période estivales et printanière à la fois à terre et en mer (randonneurs, baigneurs, plaisanciers, pêcheurs, plongeurs, ou encore groupes scolaires).

Depuis 2014, la Ville de Marseille a cédé au Conservatoire du littoral les espaces naturels terrestres de l'archipel du Frioul, et depuis 2023 la gestion du Domaine public maritime qui entoure l'archipel est confié au Conservatoire du Littoral par l'Etat. Une convention cadre pour la gestion de ces espaces naturels a été signée entre le Conservatoire du littoral d'une part, et la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques, qui en assurent la cogestion, d'autre part.

A ce titre, l'Etablissement du Parc national des Calanques met en place un dispositif de gestion spécifique aux espaces naturels du Frioul qui complète l'implication de l'équipe permanente des gardes moniteurs qui intervient sur l'unité territoriale du « secteur littoral ouest et Archipels ».

Deux agents du Parc national assurent les missions de gardes du littoral sur l'archipel du Frioul. Ils sont basés dans les bureaux de gestion de l'archipel situés dans le sémaphore de Pomègues.

Le poste proposé dans le cadre de cet appel à candidature correspond au remplacement d'un de ces deux gardes du littoral.

1. OBJET DU POSTE

Le garde du littoral de l'archipel Frioul participe aux différentes activités de gestion des espaces naturels du site et des espaces marins adjacents, dans le cadre d'une feuille de route spécifique pilotée par l'unité territoriale « Littoral Ouest et Archipels »

Il intervient en lien avec les gardes-moniteurs et les chargés de mission thématique et les personnels saisonniers (éco gardes et volontaires du service civique) du Parc national des Calanques.

Ses missions s'exercent dans le cadre du partenariat de cogestion établi entre la Ville de Marseille, le Conservatoire du littoral et l'Établissement public du Parc national des Calanques. Il travaille en relation régulière et en lien avec des agents de la Ville de Marseille en charge de la cogestion de l'archipel sous la coordination de l'adjointe du responsable de secteur.

2. MISSIONS DU POSTE

Missions principales

Le garde du littoral de l'archipel Frioul participe aux différentes activités de gestion des espaces naturels terrestres et marins du site, dans le cadre d'une feuille de route spécifique pilotée par l'unité territoriale Littoral Ouest et Archipels.

Il travaille en relation régulière avec des agents de la Ville de Marseille en charge de la cogestion de l'archipel, et sous la coordination de l'adjointe du responsable de l'unité territoriale.

Ses missions courantes à terre et en mer comprennent :

- **Des actions d'accueil, de pédagogie et d'information** des acteurs locaux ainsi que des visiteurs : information, sensibilisation des publics locaux, des usagers, des touristes, sur les enjeux de la protection du Parc et de l'environnement, sur la réglementation. Préparation et animation de séquences d'information à la protection de l'environnement, pour le grand public (sorties nature) ou le public scolaire (classes découvertes, sorties scolaires).
- **Des missions de surveillance et de police** : commissionnement et assermentation liés aux gardes du littoral : missions de contrôle sur le terrain et rédaction de procédures judiciaires et administratives
- **Des missions de gestion, d'aménagement et de mise en valeur du patrimoine naturel**
- **Des missions techniques dans le domaine de la protection de la faune et de la flore**: réalise des travaux de gestion des espaces naturels, d'entretien ou d'équipement sur le terrain (sentiers, signalétique, balisage, bâtiments...).
- **Des missions de collecte des données et de suivi naturalistes sur l'état de conservation des espèces et des milieux naturels**, ainsi que de la fréquentation du site : participation ou réalisation d'inventaires naturalistes (faune, flore, paysages, milieux naturels, habitats, patrimoine culturel) à terre et en mer.
- **Des missions de rédaction** de documents et de bilans annuels de gestion du site

3. COMPÉTENCES REQUISES OU A ACQUERIR

Savoirs : (attendus à la prise de poste ou après formation)

- Niveau d'étude minimum souhaitée (BTS en gestion des espaces naturels)
- Connaissances en gestion des espaces naturels et en écologie.
- Bonne connaissances naturalistes générales et en ornithologie.
- Connaissance du Code de l'Environnement et de la réglementation des parcs nationaux et du Conservatoire du littoral
- Mise en œuvre de protocoles scientifiques et de saisie de données
- Connaissance des milieux littoraux, marins et insulaires et des usages
- Connaissance des pratiques d'éducation à l'environnement et des relations avec les acteurs locaux

Compétences techniques

- Permis de conduire obligatoire (VL)
- Permis bateau et expérience de la navigation
- Maîtrise des techniques et outils d'animation et de communication
- Maîtrise des techniques de captures et de manipulation de faune (bagueage d'oiseaux)
- Expérience du travail de terrain en espace naturel et de déplacement dans des conditions difficiles
- Maîtrise des logiciels de bureautique, de SIG (QGIS), et d'analyse de données
- Expérience d'utilisation d'outils de suivi de faune : pièges photos et analyse
- Pratique de terrain et de déplacement dans des conditions difficiles
- Utilisation de matériels scientifiques et application de protocoles
- Technique d'animation et de communication
- Technique d'intervention et de gestion des conflits
- Gestes de premiers secours

Savoir-être :

- Capacités d'adaptation au contexte du territoire et aux missions
- Ecoute, sociabilité, pédagogie, ouverture d'esprit
- Sens pratique, de l'observation, de l'analyse et de synthèse
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur, maîtrise de soi
- Autonomie, disponibilité, et sens des responsabilités
- Bonnes capacités physiques

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés.

Les dossiers de candidature seront à adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Garde du littoral sur l'archipel du Frioul, **avant le 12 janvier 2024.**

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement en janvier 2024, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.

La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.